

# Je vais commencer un traitement pour ma spondylarthrite

**Le site du Docteur Didier VERMEULEN**

Adresse du site : [www.docvadis.fr/didier-vermeulen](http://www.docvadis.fr/didier-vermeulen)



Validé par

le Comité Scientifique Rhumatologie

**Une spondylarthrite ankylosante nécessite différents types de traitement pour réduire la douleur et le handicap. L'arrivée de nouvelles molécules a profondément fait progresser sa prise en charge.**

## **J'ai une spondylarthrite ankylosante. Quels sont ses traitements habituels ?**

Les traitements de la spondylarthrite ankylosante poursuivent deux objectifs principaux : réduire l'inflammation pour soulager votre douleur et vos raideurs, et éviter la survenue des complications de la maladie. Pour répondre au premier objectif, le traitement antidouleur de première intention repose sur les anti-inflammatoires non stéroïdiens. Les **corticoïdes** permettent de soulager les douleurs périphériques, c'est-à-dire celles ne touchant pas la colonne vertébrale ou les hanches. Ils sont rarement utilisés par voie générale. Ces médicaments peuvent aussi vous être administrés par **infiltration** quand la douleur est très localisée. D'autres traitements, appelés **traitements de fond**, peuvent se révéler nécessaires pour réduire l'inflammation et diminuer les douleurs. La différence avec les antalgiques et les anti-inflammatoires classiques est que leur délai d'action est plus long et que leur effet s'inscrit sur le long terme. Votre médecin vous informera de la nécessité et du déroulement de chacun de ces traitements. Il répondra aux questions que vous vous posez. N'hésitez pas à lui faire part de vos interrogations ou de vos craintes.

## **L'infiltration présente-t-elle des risques ?**

Les effets secondaires sont rares et peu importants. Toutefois, avant une infiltration, signalez toute affection ou symptôme dont vous pourriez souffrir, notamment : Si vous êtes diabétique. Si vous suivez un traitement pour une hypertension artérielle ou pour une maladie cardio-vasculaire. Si vous suivez un traitement anticoagulant ou fluidifiant du sang. Si vous avez actuellement une maladie infectieuse ou si vous avez eu

récemment de la fièvre ou une infection cutanée. Si vous êtes allergique ou sujet aux malaises. Si vous souffrez ou avez souffert d'un ulcère de l'estomac ou duodéal. Si vous êtes enceinte ou si vous allaitez. Si vous devez être vacciné. Ces situations peuvent conduire votre médecin à reporter cet acte, ou à prendre des précautions particulières, ou encore à adapter sa surveillance. Après l'infiltration il peut y avoir des effets indésirables qui disparaissent en quelques heures ou quelques jours (douleur au point d'injection, rougeurs du visage ou sensations de chaleur, maux de tête).

## **Qui peut bénéficier des traitements appelés biothérapies ?**

Ces traitements ont été développés pour traiter d'autres rhumatismes inflammatoires, mais aussi la maladie de Crohn. C'est d'ailleurs à partir du traitement de cette dernière qu'on a découvert l'intérêt potentiel des biothérapies anti-TNF dans la spondylarthrite ankylosante. Ces traitements comportent des risques et ne peuvent donc être prescrits à tout le monde. Le risque principal est infectieux, en particulier le réveil d'une tuberculose ancienne mal traitée. Quelques cas d'aggravation ou d'apparition de signes évoquent une sclérose en plaques. Les risques d'insuffisance cardiaque sont exceptionnels. Leur utilisation est réservée aux patients qui ne répondent plus au traitement anti-inflammatoire non stéroïdien. De plus, leur coût est extrêmement élevé.

## **En dehors de ces traitements, que faut-il penser de la rééducation ?**

En parallèle des traitements médicaux, des séances de rééducation, de réadaptation fonctionnelle ou de kinésithérapie vous sont aussi proposées. Elles ont pour objectif de diminuer la raideur des articulations touchées et de prévenir l'apparition de déformations plus difficiles à traiter lorsqu'elles sont installées. Lors de ces séances, des mouvements d'auto-rééducation vous seront aussi enseignés.

## **C'est au dos que j'ai mal. Pourquoi me prescrit-on de la rééducation respiratoire ?**

Une des complications possibles de cette maladie est l'ankylose des articulations de la colonne vertébrale (rachis) et des côtes. Cela peut entraîner des difficultés à respirer normalement. Pour prévenir ce phénomène, des séances de rééducation sont vivement conseillées. Une fois installée, l'ankylose est en effet beaucoup plus difficile à combattre.

Le traitement d'une spondylarthrite ankylosante associe différentes mesures à la fois médicamenteuses, de rééducation ou de kinésithérapie. Il est impératif de bien suivre tous les traitements prescrits, car toute perte de temps augmente le handicap lié à la maladie.

